

Modifications d'AMM de type II : constitution des dossiers

PUBLIÉ LE 10/02/2021 - MIS À JOUR LE 29/05/2026

Exemples de demandes

- Ajout d'indication
- Extension d'indication
- Nouvelles modalités d'administration, posologie
- Nouvelles données pharmacologiques
- Nouvelles données de sécurité non clinique ou clinique pouvant conduire à renforcer ou alléger la sécurité d'emploi
- Restriction d'indication
- Nouvelles modalités d'administration en raison de sécurité d'emploi
- Elargissement des conditions de prescription et de délivrance
- Restriction des conditions de prescription et de délivrance en raison de sécurité d'emploi

Documents à fournir

- **Proposition d'annexes de l'AMM** en mode suivi des modifications (par rapport à la version approuvée en vigueur)

Emplacement dans le dossier :

Module 1

- **Résumé avec analyse critique** des données non cliniques / cliniques / de sécurité et bibliographiques (rapport d'expert critique)

Emplacement dans le dossier :

Module 2.4 et/ou 2.5

- **Données à l'appui de la ou des modifications proposée(s)**

- Uniquement basées sur un dossier bibliographique :

Obligatoire pour l'évaluation

- Préciser la méthode de recherche documentaire et les critères de sélection des articles à l'origine des résultats bibliographiques, notamment :
 - les bases de données consultées
 - la période définie pour la recherche
 - l'intégralité de la stratégie de recherche (mots-clés utilisés, types de documents recherchés dans les banques de données, langues retenues...)
 - l'exhaustivité des articles et les raisons d'exclusion de chaque article non retenu
- fournir l'intégralité des articles retenus

Optionnel

- Tableaux résumés des études citées dans les articles fournis avec les informations suivantes pour chaque étude :
 - Etude, Phase
 - Design d'étude
 - Population
 - Paramètres d'efficacité et sécurité
 - Dose, voie d'administration, posologie, durée d'administration
- Basées sur des **rapports d'études non cliniques** :
Cf. ICH Topic M 4 S : Common Technical Document for the Registration of Pharmaceuticals for Human Use - Safety (CPMP/ICH/2887/99 - Safety)
- Basées sur des **rapports d'études cliniques** :
Cf. ICH Topic M 4 E : Common Technical Document for the Registration of Pharmaceuticals for Human Use - Efficacy (CPMP/ICH/2887/99 - Efficacy)

Emplacement dans le dossier :

Module 4 et/ou 5

● **Données spécifiques :**

- Données à l'appui de la ou des modifications proposée(s) orientées « **sécurité** » :

Obligatoire pour l'évaluation

- données issues de la commercialisation :
 - période couverte
 - critères de recherche MedDRA, résultats et conclusion
 - chiffres de ventes (au minimum le nombre d'unités vendues pendant la période considérée)
 - estimation du nombre de patients exposés en France et dans le monde
- en annexe :
 - liste en ligne (Line-listing) des cas graves et non graves concernant la demande (liste au format ICH E2C (PSUR))
 - fiche CIOMS pour les cas graves

Optionnel

- RCP du produit dans les différents pays de l'UE (le cas échéant)
- toute autre donnée pertinente (exemple : rapport européen, CCDS si alignement)

Impact sur les rubriques du RCP :

4.3, 4.4, 4.7, 4.8, 4.9

Emplacement dans le dossier :

Module 5

● **Données spécifiques :**

- Données à l'appui de la ou des modifications proposée(s) orientées « **grossesse - allaitement** » :

Obligatoire pour l'évaluation

- une analyse complète des données de sécurité cumulées réalisée conformément aux recommandations des lignes directrices ci-dessous mentionnées, notamment :
 - en distinguant les cas prospectifs des cas rétrospectifs, les périodes d'exposition (cf. Annexe 3 du « Guideline on the exposure to medicinal products during pregnancy: need for post-authorisation data »),
 - en tenant compte des facteurs de risque (maternel, co-suspect(s)...)

Documents de reference:

- Guideline on risk assessment of medicinal products on human reproduction and lactation : from data to labeling
- Guideline on the exposure to medicinal products during pregnancy: need for post-authorization data (EMA/CHMP/313666/2005)

Impact sur les rubriques du RCP :

4.6 et/ou 5.3

Emplacement dans le dossier :

Module 4 et 5

● **Données spécifiques :**

- Données à l'appui de la ou des modifications proposée(s) orientées « **erreurs médicamenteuses** » :

Obligatoire pour l'évaluation

- une analyse du risque sur les données cumulées,
- une analyse des erreurs en fonction de leur étape de survenue, nature et cause,
- le détail des erreurs avec effet (dont effets graves dont décès).

Emplacement dans le dossier :

Module 5

Télécharger le guide en version pdf (20/10/2016)

